	Présidents Fondateurs : Sylvie et Dominique MENNESSON	Site Internet : http://claradoc.gpa.free.fr
	Association C.L.A.R.A. 9, rue de Marseille 94700 Maisons-Alfort	@mèl: claradoc.gpa@free.fr
	Communication et relations presse : Sylvie 06 07 35 13 35	@mèl: claradoc.gpa.respcom@free.fr
	Secrétariat et adhésions : Catherine DELACROIX 06 79 89 74 10	@mèl: claradoc.gpa.secgen@free.fr

L'ASSOCIATION CLARA : SON HISTOIRE

L'histoire de l'Association est celle de ses fondateurs, Sylvie et Dominique MENNESSON, qui œuvrent sur le thème de la Gestation Pour Autrui depuis plus de seize ans. Ils ont créé l'Association **C.L.A.R.A (Comité de soutien pour la Légalisation de la GPA et l'Aide à la Reproduction Assistée)** début 2006 afin de défendre les enfants nés par GPA. **Parents de jumelles** nées en Californie **en octobre 2000**, ils ont une expérience internationale des différents aspects de la GPA, notamment juridiques. Ils ont obtenu les premiers, **en juin 2014, une condamnation de la France par la CEDH**, la plus haute juridiction européenne. Ils sont ainsi les plus qualifiés en France pour aider les couples dans leur projet parental et faire avancer la législation sur la GPA en France.

SES OBJECTIFS

- 1 - Agir pour la **reconnaissance des droits de tous les enfants nés par GPA** (Gestation Pour Autrui) et **apporter une aide aux couples infertiles**, par l'information, le conseil, l'écoute et le soutien psychologique.
- 2 - Œuvrer en vue de la **légalisation de la GPA en France**, dans la perspective de la révision des lois de bioéthique en 2018, et pour qu'un véritable débat démocratique soit ouvert. Proposer un encadrement légal, médical et social qui reconnaisse la GPA comme un acte de don entre femmes ayant donné leur consentement libre et éclairé. L'Association souhaite ainsi **sensibiliser l'opinion publique** par tous les moyens légaux.

CE QUE L'ASSOCIATION PEUT VOUS APPORTER

L'Association compte plus de 2000 **d'adhérents et soutiens** à ce jour (couples infertiles, soutiens, associations et organismes assimilés). Un conseil d'administration ainsi qu'un comité d'experts, épaulent l'association depuis 10 ans.

L'Association organise des **permanences physiques** tous les mois, et des **RV Skype** à la demande. Elle a mis en place des **référénts régionaux**, afin d'être plus proche de vous. Elle vous conseille et vous accompagne tout au long de votre projet parental. **Plus de 200 bébés** naissent ainsi chaque année grâce à la GPA. L'Association **aide les couples à obtenir leurs papiers** (sécurité sociale, carte d'identité, passeport, certificat de nationalité française...).

CONTRIBUTION DE L'ASSOCIATION AU DEBAT PUBLIC

L'Association **C.L.A.R.A.** organise tous les ans un **colloque international** sur le thème de la GPA et participe à de nombreux débats sur ce thème dans les médias et les universités.

L'Association rédige ou est partie prenante régulièrement des **Tribunes publiées** dans les grands quotidiens (Le Monde, Libération) ou sur les grands sites internet d'information et publie des **Communiqués de presse** à chaque événement majeur.

L'Association a une **grande présence médiatique** et compte à son actif des centaines d'interviews, d'émissions, des documentaires, ainsi qu'un film retraçant l'histoire de ses fondateurs et deux livres publiés aux éditions Michalon : « **Interdits d'enfants** » et « **La GPA, l'improbable débat** ».

L'Association est régulièrement **auditionnée par toutes les instances décisionnelles** (parlement, sénat, gouvernement, comité consultatif national d'éthique, académie de médecine) et sera un **acteur déterminant lors de la prochaine révision des Lois de Bioéthique en 2018**.

LES VICTOIRES POLITIQUES ET JURIDIQUES DE L'ASSOCIATION

L'Association a obtenu de **grandes avancées politiques et remporté des batailles juridiques**. C'est l'Association qui à force de pédagogie, d'information, d'actions de sensibilisation et de lobbying vis-à-vis du gouvernement a œuvré à la **Circulaire Taubira en 2013**, qui a permis à des centaines de couples d'avoir les **Certificats de Nationalité Française** pour leurs enfants.

C'est l'Association qui a permis également l'obtention de la **décision favorable du Conseil d'Etat en décembre 2014**, ainsi que de très nombreuses décisions judiciaires, notamment celles de la **cour de cassation en 2016**, qui se sont toutes appuyées sur la décision de la CEDH obtenue en juin 2014, à l'initiative de ses fondateurs.

L'Association rencontre régulièrement le **Défenseur des Droits**, qui nous aide à obtenir les papiers pour les enfants.

LE COMITE D'EXPERTS DE L'ASSOCIATION

Un Comité de 40 Experts, composé de spécialistes en toutes disciplines de la GPA, a rejoint l'association dès 2006, dans le cadre de la révision des lois de bioéthique concernant la gestation pour autrui et à cet égard propose un ensemble de mesures pour que cette pratique soit intégrée en France dans les dispositifs de lutte contre l'infertilité. La question de l'anonymat des donneurs et de l'accès aux origines fait partie de son domaine de réflexion.

Les experts ont apporté leur contribution non seulement dans les grands débats sur la GPA, mais aussi par leurs écrits, leurs Tribunes dans les journaux et lors de **l'APPEL à la légalisation de la GPA** qui a été lancé dès 2009 et qui continue à ce jour à engendrer signatures et soutiens.

Le Comité d'experts participe régulièrement aux Colloques organisée par l'Association, et permet ainsi d'avoir des débats et des témoignages de qualité.

Voici les noms de quelques-uns d'entre eux, que nous remercions vivement pour leur travail et leur soutien depuis toutes ces années.

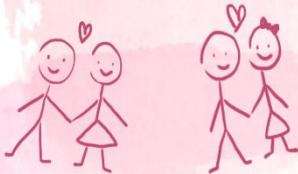
- Elisabeth **Badinter**, *philosophe et écrivain*
- Geneviève **Delaisi de Parseval**, *psychanalyste et écrivain*
- Israël **Nisand**, *gynécologue obstétricien au C.H.R.U. de Strasbourg*
- François **Olivennes**, *gynécologue, ancien directeur du service d'AMP de Cochin*
- Maurice **Godelier**, *anthropologue et écrivain*
- Ruwen **Ogien**, *philosophe et écrivain*
- Géraud **de La Pradelle**, *professeur de droit à l'Université de Nanterre spécialiste de droit international*
- Michael **Hancock**, *rapporteur au Conseil de l'Europe*
- Tom **Pinkerton**, *avocat spécialiste de GPA (aux USA)*
- Laurence **Roques**, *avocate spécialiste du droit de la famille, notamment de la GPA*
- Bernard **Paniel**, *médecin spécialiste du syndrome de MRKH*
- Claude **Sureau**, *membre du C.C.N.E (Comité Consultatif National d'Ethique)*
- Daniel **Guerrier**, *chercheur, spécialiste du MRKH*
- Karine **Morcel**, *gynécologue au C.H.U. de Bretagne*
- Léa **KARPEL**, *psychologue*

COMMENT SE PASSE UNE GPA ?

L'infographie ci-dessous concerne un pays où la GPA est légale et encadrée, accepte les étrangers et donne le « droit du sol » aux enfants (c'est-à-dire la nationalité du pays en question) quand ceux-ci sont nés. Ce sont essentiellement les USA et le Canada.

1. les personnes concernées

le couple infertile et le couple dont la femme va porter les embryons.



2. trouver une gestatrice

le couple doit se rendre dans d'autres pays où la GPA est légale.



3. se rencontrer

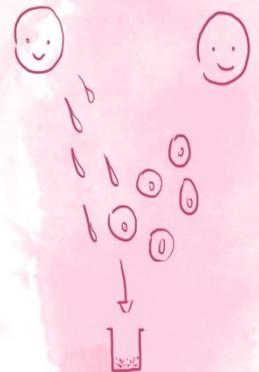
le couple est mis en relation avec la femme qui va porter les embryons grâce à des professionnels (clinique, association, agence, avocats, médecins).

le recueil du consentement libre et éclairé de chacun est consigné dans un protocole.



4. concevoir ses embryons

les ovules sont prélevés chez la mère intentionnelle (ou une tierce donneuse d'ovocytes). et le sperme chez le père intentionnel et fécondés en clinique.



7. entretien des relations

après la naissance, des relations régulières sont entretenues avec la gestatrice tout au long de la vie de l'enfant à qui les parents ont raconté son histoire.



6. naissance du/des bébé/s et délivrance des papiers

les parents intentionnels sont présents au moment de la naissance. un acte de naissance leur est délivré avec leurs noms en tant que parents. un passeport est délivré au bébé pour lui permettre de rentrer en France avec ses parents.



5. implantation des embryons

les embryons sont implantés à J+5 dans l'utérus de la gestatrice. après deux semaines, les parents intentionnels sont heureux d'apprendre qu'elle est enceinte.



Infographie réalisée pour l'association Clara par Fio (élève à l'Ecole Boule)

TEMOIGNAGES DE SYMPATHIE DES ADHERENTS DE L'ASSOCIATION

« Grâce à votre association, nous continuons à nous inspirer de vos conseils pour mener les longues et diverses démarches administratives visant à faire reconnaître les droits de notre enfant en France » **(Guillaume)**

« Merci pour votre action et votre aide. Nous sommes maintenant d'heureux parents avec des papiers ! » **(Diana)**

« Nous tenons à vous dire merci, grâce à vous notre rêve avance. Nous sommes encore loin du but mais beaucoup moins seuls ! Toute notre gratitude ! » **(Stéphanie)**

« Nous voulons vous remercier pour votre aide et pour tout ce que vous faites pour nous tous !!! Encore merci pour tout, votre dernière Newsletter était pleine d'espoir ! » **(Mathilde)**

« Un grand merci et Bravo pour cette belle matinée de conférence (avril 2016). Les sujets étaient d'actualité et très intéressants. Merci pour cet auditoire de qualité, c'était un plaisir ». **(Laure)**

« J'ai subi une hystérectomie, alors que je n'avais que 22 ans, ce fut l'enfer, et j'ai pu avoir un enfant 17 années après, parce qu'une femme extraordinaire l'a porté. Ma fille âgée de 15 ans, connaît toute la vérité sur son histoire, c'est une enfant épanouie, sans aucun problème. Elle rencontre sa gestatrice souvent. Continuez votre combat, on doit autoriser la G.P.A, moi elle m'a sauvé la vie... Sans mon enfant, je n'aurais pas survécu ! Merci encore à vous et à votre association » **(Marie-Paule)**



« Merci pour votre aide si précieuse qui nous apporte en plus des avancées juridiques, un réconfort. » **(Laura)**

« Notre princesse a vu le jour le 29 août dernier. Nous sommes des parents comblés et avons hâte de présenter notre fille à notre famille et à nos amis. Bon courage à tous, et un grand merci à l'association **(Violette)**



« Merci à l'association de vos conseils. Grâce à vous nous avons pu obtenir un passeport français pour notre enfant, et cela nous a fait tant plaisir, un peu comme une nouvelle naissance » **(Martine et Léon)**

« Nous avons enfin atteint notre rêve d'être parents lorsque nous avons adhéré à votre association et sommes venus vous voir à votre permanence. Cela a été la première étape de notre périple, que nous n'oublierons jamais. Nous avons toujours trouvé à l'association des conseils et la chaleur humaine dont nous avons tant besoin ! Aujourd'hui nous sommes les heureux parents et grands-parents de la petite fille qui a changé notre vie ! » **(Famille G.)**

« Vos filles ont été extraordinaires lors de cette émission sur la GPA. Elles ont tout compris et ce sont elles qui donnent des leçons aux anti-association et à vous merveilleuses » **(Sylvaine)**

« Bravo pour tout ce bébé n'aurait jamais jours, et nous vous en remercions. »



que vous faites ! Sans vous, notre existé. Il illumine notre vie tous les serons éternellement **(Arnaud)**

TEMOIGNAGE DE MARIE

Une histoire ...une belle histoire qui commence à l'adolescence, nous avions 14 ans à peine, il avait les cheveux longs, je le regardais pendant des heures aux boums du mercredi après-midi...il était sublime, ses yeux pétillaient et par grand bonheur, ils pétillaient toujours. Oui, j'ai la chance d'avoir vécu ce dont toutes les petites filles rêvent...épouser leur grand amour ! Et l'amour ne fait qu'augmenter depuis ce jour de nos 14 ans ! Je remercie chaque jour le seigneur de m'avoir rapproché de lui.... Nous avons tout pour être heureux ; un amour grandissant, la jeunesse, des ambitions pleins la tête... et puis ce triste jour de Novembre 94 ou un nuage noir vient assombrir notre si jolie histoire...Pour mes 21 ans je me retrouve atteinte d'un cancer. Un mot difficile pour une jeune fille de mon âge, je me retrouve au milieu de gens malades qui ont l'âge de mes grands-parents, je ne comprends pas tout, seulement une chose...je ne voulais pas mourir, je ne voulais pas quitter Bruno, pas quitter ceux que j'aime tant, je ne pouvais pas leur faire ça !

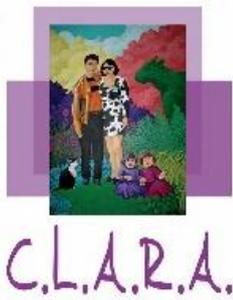
Alors je décide de me battre, je suis forte paraît-il ! Mais je ne m'en rends pas compte, pour moi je n'ai pas le choix, tout m'est imposé, la douleur, la maladie et même cette envie de VIVRE... Chaque instant, chaque minute qui passent Bruno est là, il essaie de me rassurer par son si joli sourire...on a 21 ans, on s'aime et le couperet tombe...Je serai stérile la semaine prochaine, on doit me retirer mon utérus...Je demande à Bruno dont je suis éperdument amoureuse de partir, d'aller vers une vie meilleure, pleine de joie, de bonheur et surtout pleine d'enfant qu'il aime tant...Mais rien n'y fait, il reste, il m'aime, je suis dit-il « *le grand amour de sa vie* » !. Les mois défilent, on se bat à deux, on pleure à deux, on se reconforte comme on peut...mais dans tous les cas nous sommes toujours tous les deux !! Les opérations se succèdent et j'ai la chance dans mon malheur de tomber sur un docteur merveilleux, qui changera le cours de ma vie...il décide de me greffer mon ovaire droit sous la région hépatique...Je ne comprends pas sur le moment et c'est bien plus tard que j'ai compris son geste et sa décision... La guérison approche à grand pas me dit-il...difficile à croire et pourtant c'était vrai ! Enfin j'allais pouvoir revivre comme tout le monde, enfin presque... Nous essayons Bruno et moi de sortir de ce mauvais rêve...et nous y parvenons ! L'amour de Bruno et ces merveilleux docteurs ont sauvé ma vie !!

Et la vie avance, nos amis proches, nos frères deviennent parents, des petits bouts « envahissent » notre vie...c'est difficile, mais on se dit tant pis « J'ai la vie et c'est notre plus beau cadeau, nous allons pouvoir continuer à nous aimer des décennies ! »... Les années passent et cette douleur dans notre cœur à laquelle nous nous sommes habitués devient insupportable.... Sourire face à nos amis et nos familles devient difficile, et pourtant tous ne comprennent pas, ils s'imaginent sûrement qu'après le difficile parcours que nous avons passé, et les années qui ont suivies, ont pensé les blessures de notre cœur, que nous sommes devenus insensibles à la douleur ! Et que comme nous l'entendons souvent dire, « C'est la vie... » Pourtant, un jour, un échographe (ami de mon docteur « sauveur ») me redonne le sourire... il m'explique que mon ovaire greffé fonctionne parfaitement, que je continue d'ovuler chaque mois...et qu'avec cela...je peux faire un bébé !! On pleure de joie !! C'est la BONNE nouvelle... Il nous explique que nous pouvons concevoir un enfant mais que je ne peux le porter. Qu'il existe des « mères porteuses »...Nous gardons ce merveilleux espoir au fond de nous et la vie continue...mais nous sommes encore jeunes et nous devons avant tout nous reconstruire et soigner notre cœur et notre âme avant de donner à notre tour la vie...

Dix ans ont passés... nous avons réussi professionnellementil m'a épousée...on s'aime de plus en plus fort et notre désir de voir grandir ce petit ange devient gigantesque ! Nos larmes ne font que couler à la vue d'un petit bout...on a MAL... !! C'est injuste ! Pourquoi ? Pourquoi ? Pourquoi nous ? Encore une fois nous sommes tous les deux, face à la tempête, plus unis que jamais... !! Alors on se renseigne, nous « quémandons » des informations à nos médecins qui ne nous répondent pas...on se renseigne fébrilement...on passe nos soirées sur Internet...mais tout cela en secret...parce qu'on nous le répète « c'est interdit » en France ! Nous avons l'impression d'être des bandits, des terroristes en train de commettre le plus horrible des actes...et pourtant nous, nous ne parlons que d'amour ! Nous demandons simplement le droit de créer une famille.

Et enfin nous sommes tombés sur votre association, que nous ne saurions jamais assez remercier ! Depuis ce jour où l'on nous à redonné espoir, je ne peux m'empêcher de rêver...de tenir une petite main dans la mienne... de revoir le merveilleux sourire de Bruno dans ce petit amour, qui sera le notre...de voir mes yeux dans les siens... Je rêve aussi de cette merveilleuse femme, cet être exceptionnel, qui est sûrement quelque part sur la terre et qui peut nous faire le plus beau des cadeaux... Elle seule peut réparer cette injustice de la vie...Je m'imaginerai lui tenant la main, lui caressant le visage parce qu'elle aura mal...pour moi. Regarder son ventre s'arrondir et porter le fruit de notre amour, l'accompagner jusqu'au plus beau des moments où elle donnera la vie à ce petit ange qui viendra couronner la plus belle des histoires d'amour...la nôtre à tous les Trois !Je n'aurai pas assez de ma vie pour lui dire MERCI ! Et pour lui témoigner mon admiration ...Que le Seigneur bénisse ces femmes tout au long de leur vie...pour leur bonté d'âme et de cœur, pour leur exceptionnelle compréhension et pour les tonnes d'amour qu'elles apportent dans des familles entières... (Marie)

Aujourd'hui Marie est l'heureuse maman de jumeaux grâce à une GPA réalisée aux USA.



BULLETIN D'ADHESION

Comité de soutien pour la **L**égalisation de la **G**PA et
L'**A**ide à la **R**eproduction **A**ssistée

<http://claradoc.gpa.free.fr>

Je m'engage à soutenir l'association C.L.A.R.A. dans tous ses objectifs (*décrits en page 2*).

Nom et prénom :

Nom de naissance :

Adresse (*obligatoire*) :

E-mail (*sert de login sur le site web*) :

Pseudo (*obligatoire pour le forum des adhérents*) :

Téléphone (*obligatoire*) :

3 formules possibles :

- **Soutien sans adhésion** (*gratuit ou versement d'un don à votre initiative (5, 10, 20, 30, 50 euros...)*)
- **Adhésion à 30 euros** (*avantages : forum privé, conseils personnalisés, bibliothèque et newsletter sans restriction, possibilité de RV aux permanences, informations en avant-première, invitations privées...)*)
- **Adhésion en tant que Membre bienfaiteur** (*à partir de 50 euros*)

Paiement :

Espèces

Chèque (*à l'ordre de « Association CLARA »*)

À renvoyer à : Association C.L.A.R.A. 9, rue de Marseille 94700 Maisons-Alfort

Date et signature :